

États financiers intermédiaires (non audité) du

**Fonds de dividendes d'actions
privilégiées Lysander-Slater**

Pour les semestres clos les 30 juin 2016 et 2015

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

FONDS DE DIVIDENDES D’ACTIONS PRIVILÉGIÉES LYSANDER-SLATER

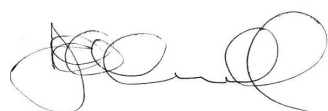
Table des matières	Page
États de la situation financière	1
États du résultat global.....	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.....	3
Tableaux des flux de trésorerie.....	4
Annexe du portefeuille	5-6
Notes annexes	7-16

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2016 \$	31 décembre 2015 \$
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	48 790 990	41 717 381
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 297 780	1 245 140
Souscriptions à recevoir	151 682	117 195
Intérêts et dividendes courus	138 905	62 878
Total de l'actif	50 379 357	43 142 594
Passifs		
Montant à payer à des courtiers en placement	790 769	—
Charges à payer	52 103	43 673
Rachats à payer	32 255	—
Total du passif	875 127	43 673
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	49 504 230	43 098 921
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	14 256 636	12 855 142
Série F	35 247 594	30 243 779
Total de l'actif net	49 504 230	43 098 921
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	1 651 323	1 436 244
Série F	4 078 091	3 373 082
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,63	8,95
Série F	8,64	8,97
*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût	49 070 145	43 782 221

Au nom de Lysander Funds Limited, à titre de gestionnaire et de fiduciaire,



Administrateur



Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016 \$	30 juin 2015 \$
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	25 896	2 296
Revenu de dividendes	1 166 277	242 710
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
(Perte nette) réalisée sur les placements vendus	(3 194 070)	(228 012)
(Perte nette) de change réalisée	(6 705)	(825)
Variation de la (moins-value) latente des devises	(315)	(18)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 884 989	(372 769)
	(123 928)	(356 618)
Charges		
Frais de gestion	227 957	53 117
Coûts de transaction	99 304	57 150
Frais d'administration du Fonds	16 399	3 555
Frais de dépôt	6 890	6 853
Honoraires d'audit	4 620	2 834
Frais de garde	3 740	2 251
Frais juridiques	1 879	6
Frais liés au comité d'examen indépendant	459	39
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	301	—
Frais bancaires	2	88
Retenue d'impôt	—	305
	361 551	126 198
Remboursement des charges	—	(1 323)
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(485 479)	(481 493)
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	(203 995)	(149 816)
Série F	(281 484)	(331 677)
	(485 479)	(481 493)
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	(0,13)	(0,48)
Série F	(0,07)	(0,42)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016 \$	30 juin 2015 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	43 098 921	155 000
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(485 479)	(481 493)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(776 227)	(78 204)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(25 896)	(1 815)
	(802 123)	(80 019)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	2 471 903	8 895 893
Série F	7 948 422	20 489 631
	10 420 325	29 385 524
Coût des parts rachetées		
Série A	(787 258)	—
Série F	(2 482 065)	(268 598)
	(3 269 323)	(268 598)
Distributions réinvesties		
Série A	120 471	14 993
Série F	421 438	44 393
	541 909	59 386
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	6 405 309	28 614 800
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	49 504 230	28 769 800
Série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	12 855 142	150 000
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(203 995)	(149 816)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(191 833)	(20 800)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(7 794)	(502)
	(199 627)	(21 302)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 471 903	8 895 893
Coût des parts rachetées	(787 258)	—
Distributions réinvesties	120 471	14 993
	1 805 116	8 910 886
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	1 401 494	8 739 768
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	14 256 636	8 889 768
Série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	30 243 779	5 000
(Diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(281 484)	(331 677)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(584 394)	(57 404)
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(18 102)	(1 313)
	(602 496)	(58 717)
Opérations sur les parts rachetables :		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 948 422	20 489 631
Coût des parts rachetées	(2 482 065)	(268 598)
Distributions réinvesties	421 438	44 393
	5 887 795	20 265 426
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	5 003 815	19 875 032
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	35 247 594	19 880 032

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2016 \$	30 juin 2015 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(485 479)	(481 493)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
(Profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(315)	—
Perte nette réalisée à la vente de placements	3 194 070	228 012
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 785 685)	429 919
Variation de la moins-value latente des devises	315	—
Achat de placements	(37 374 898)	(31 090 183)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	28 892 904	5 868 168
Montant à payer à des courtiers en placement	790 769	640 772
Rachats à payer	32 255	9 692
Charges à payer	8 430	26 459
Remboursements à recevoir	—	(1 323)
Souscriptions à recevoir	(34 487)	(2 498 422)
Intérêts et dividendes courus	(76 027)	(28 608)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(6 838 148)	(26 897 007)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(260 214)	(20 633)
Produit de l'émission de parts rachetables	10 420 325	29 385 524
Montants payés au rachat de parts rachetables	(3 269 323)	(268 598)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	6 890 788	29 096 293
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	52 640	2 199 286
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	1 245 140	155 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	1 297 780	2 354 286

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2016

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen \$	Juste valeur \$
Actions canadiennes (1,85 %)			
23 582	Baytex Energy Corp.	187 706	176 865
8 694	Bonterra Energy Corp.	236 973	231 347
13 500	Cdn. Utilities Ltd.	507 461	505 305
		932 140	913 517
Titres privilégiés (96,71 %)			
6 585	Algonquin Power, actions privilégiées, série A	118 793	115 237
21 757	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 14	546 100	556 762
23 019	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 15	592 172	595 501
19 292	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 33	477 326	388 734
50 634	Banque de Montréal, actions privilégiées, série 35	1 158 797	1 273 445
26 879	Banque de Nouvelle-Écosse, 4,5 %, série 15, 27 juillet 2012	672 556	671 706
59 344	Banque de Nouvelle-Écosse, 5,60 %, actions privilégiées, série 17	1 506 230	1 518 613
32 701	Banque de Nouvelle-Écosse, actions privilégiées, série 16	821 166	837 146
31 031	Banque de Nouvelle-Écosse, actions privilégiées, série 34	785 003	822 011
38 349	Banque de Nouvelle-Écosse, actions privilégiées, série 36	983 426	1 015 098
23 807	BCE Inc., actions privilégiées de premier rang, série T, à dividende cumulatif, rachetables	354 715	338 059
81 113	BCE Inc., actions privilégiées de premier rang, série AC, à dividende cumulatif, 5,54 %, rachetables	1 343 727	1 164 783
65 506	BCE Inc., actions privilégiées, série AF	1 001 784	901 363
18 793	BCE Inc., actions privilégiées, série AI	286 733	258 216
9 428	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série CC	237 680	247 014
22 995	Brookfield Properties, à dividende cumulatif, série K	579 619	577 404
7 486	Énergie renouvelable Brookfield, actions privilégiées, série 2	107 349	105 777
7 919	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série R	165 931	134 861
34 528	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série EE	816 830	858 021
58 205	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série FF	1 455 125	1 522 643
58 186	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB	1 253 803	1 345 842
63 499	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA	1 387 195	1 475 082
52 776	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 43	1 277 162	1 040 215
32 895	Compagnie d'assurance générale Co-Operators, actions privilégiées, série C	698 690	766 125
7 906	Emera Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série E	166 799	169 505
18 151	Emera Inc., actions privilégiées, série A	287 812	248 669
10 727	Emera Inc., actions privilégiées, série C	201 025	192 335
5 806	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 3	94 870	84 071
16 458	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 1, dividendes payables en \$ US, 4,00 %	429 699	361 833
19 942	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 11, 4,40 %	399 425	330 040
20 250	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 9, 4,40 %	331 088	334 327
23 625	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série 7	368 314	370 676
14 175	Enbridge Inc., actions privilégiées, série L	308 902	309 981
53 907	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	1 128 311	1 014 530
9 584	Fortis Inc., actions privilégiées, série F	217 889	230 399
19 952	Fortis Inc., actions privilégiées, série J	433 269	466 079
18 742	Fortis Inc., actions privilégiées, série M	393 395	363 595
30 702	George Weston, 5,2 %, série III	700 941	745 752
6 195	George Weston, 5,20 %, série V	144 726	150 415
52 738	George Weston limitée, 5,80 %	1 337 533	1 363 277
1 554	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série Q	37 407	38 151
20 286	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série R	438 396	464 752
28 425	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série F	719 433	727 680
23 038	Banque Laurentienne du Canada, actions privilégiées, à dividende non cumulatif, catégorie A	583 715	598 988
21 757	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 2, 4,65 %, 19 mars 2010	453 775	493 666
41 063	Société Financière Manuvie, 4,60 %	922 126	879 569
21 757	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 21	547 754	575 908
21 671	Banque Nationale, actions privilégiées, série 34	555 860	568 864
27 000	Banque Nationale, actions privilégiées, série 36	675 000	693 900
11 070	Power Corp., actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5 %, série D	252 285	261 031

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2016

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres privilégiés (96,71 %) (suite)		
23 513 Power Corp., actions privilégiées, série G	576 463	607 576
11 082 Power Corp., actions privilégiées, série A	282 204	281 815
60 469 Corporation Financière Power, actions privilégiées, série L, 5,1 %	1 420 073	1 451 861
14 700 Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série K, à dividende non cumulatif, 4,95 %	338 791	343 245
36 312 Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif, 5,90 %	925 990	933 581
39 344 Financière Power, actions privilégiées, série I	1 001 895	1 026 091
16 950 Financière Power, actions privilégiées, série O	439 295	439 513
20 370 Financière Power, actions privilégiées, série S	462 592	466 473
24 426 Banque Royale, actions privilégiées, série AA	588 168	613 093
11 480 Banque Royale, actions privilégiées, série AD	283 851	288 033
9 013 Banque Royale, actions privilégiées, série AE	223 667	226 136
5 039 Banque Royale, actions privilégiées, série AG	126 171	126 680
18 151 Banque Royale, actions privilégiées, série BD	407 938	355 941
29 128 Banque Royale, actions privilégiées, série BJ	703 221	743 055
47 250 Banque Royale, actions privilégiées, série BK	1 245 510	1 255 905
19 485 Banque Royale, actions privilégiées, série BM	495 546	522 003
92 215 Financière Sun Life, actions privilégiées, série 1, 4,75 %	2 084 069	2 132 011
24 162 Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, catégorie A, série 12R	474 622	440 232
23 884 Financière Sun Life, actions privilégiées, série 8R	387 935	337 003
47 711 Sun Life, actions privilégiées, catégorie A, série 2, à dividende non cumulatif, 4,80 %, perpétuelles	1 165 848	1 117 392
30 196 Banque TD, actions privilégiées, série 12	761 005	804 723
9 397 Banque TD, actions privilégiées, série 5	174 982	172 059
39 686 Banque TD, actions privilégiées, série 7	971 436	782 608
5 937 Banque TD, actions privilégiées, série 9	149 058	122 896
21 667 TransCanada Corp., actions privilégiées, série 1	328 688	308 321
54 208 TransCanada, actions privilégiées, série 13	1 361 326	1 411 576
	48 138 005	47 877 473
Total du portefeuille (98,56 %)	49 070 145	48 790 990
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,62 %)		1 297 780
Autres actifs moins les passifs (-1,18 %)		(584 540)
Actif net		49 504 230

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Se reporter à la section a) des notes annexes propres au Fonds.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers semi-annuels ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes complémentaires du Fonds.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer/recevoir à des courtiers en placement, les montants à payer/recevoir relativement aux contrats de change à terme et les charges à payer. Les intérêts courus sont désignés à titre de prêts et créances et présentés au coût amorti. Les charges à payer sont désignées à titre de passifs financiers et présentées au coût amorti. En raison de la nature à court terme de ces actifs et de ces passifs financiers, leur valeur comptable s'approche de la juste valeur.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale, soit à la date de transaction. Le Fonds classe son placement dans les titres de créance, les titres de participation et les dérivés à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Au moment de leur établissement, ces actifs et passifs financiers sont détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Tous les dérivés sont également inclus dans cette catégorie. Le Fonds ne classe aucun dérivé à titre de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs ou passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de leur établissement sont ceux qui sont gérés et dont la performance est évaluée d'après la méthode de juste valeur conformément à la stratégie de placement du Fonds, telle qu'elle est documentée dans son prospectus simplifié, et l'information liée à ces actifs et passifs financiers est évaluée par la direction du Fonds d'après la juste valeur et d'autres informations financières pertinentes. Tous les autres actifs et passifs financiers, y compris les parts rachetables, sont évalués au coût amorti.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations. La hiérarchie se compose des niveaux ci-dessous (se reporter à la section e) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur la hiérarchie de la juste valeur).

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (tels que des dérivés et des titres cotés en Bourse) est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le prix situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent la comparaison avec des opérations récentes conclues dans des conditions normales de concurrence, l'utilisation de modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché en optimisant l'utilisation des données de marché et en se fiant le moins possible aux données spécifiques à l'entité.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de la distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de la distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à échéance ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues, auquel cas les profits et les pertes réalisés sont équivalents à la prime reçue en plus des profits ou des pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de chaque Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les revenus et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers. Se reporter à la section h) des notes annexes propres au Fonds.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie au moyen de sources de prix du marché réputées fiables (comme des agences d'évaluation) ou des prix indicatifs de teneurs de marché. Les cours non officiels obtenus des sources de prix peuvent être indicatifs et non exécutoires.

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire doit exercer des jugements importants visant à établir si l'activité du Fonds consiste ou non à investir sur la base d'un rendement global dans le but d'appliquer l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Parmi les jugements les plus importants, il faut déterminer quels placements sont détenus à des fins de transaction et si ceux qui ne le sont pas peuvent être classés comme initialement à la juste valeur.

Modifications futures des normes comptables

IFRS 9, *Instruments financiers* :

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, norme publiée pour la première fois en novembre 2009 qui réunit les étapes de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture qui composent le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 établit une approche basée sur les principes pour le classement des actifs financiers, en fonction du modèle économique d'une entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. La norme présente un modèle de dépréciation prospectif des actifs financiers qui pourra s'appliquer à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation et qui nécessitera la comptabilisation, en temps plus opportun, des pertes de crédit attendues. Enfin, la norme introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture afin de mieux harmoniser la comptabilisation des relations de couverture avec la gestion du risque. IFRS 9 entrera en vigueur pour le Fonds le 1^{er} janvier 2018. Le Fonds détermine actuellement l'incidence des modifications sur les états financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais du comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, les frais de communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A ou de série A5 rachetables, le cas échéant. Se reporter à la section b) des notes annexes propres au Fonds.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative. Se reporter à la section c) des notes annexes propres au Fonds.

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion, tel qu'il est expliqué à la section d) des notes annexes propres au Fonds.

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des honoraires de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,50 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts de série A et de série F qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds. Se reporter à la section d) des notes annexes propres au Fonds pour des renseignements sur les autres transactions entre parties liées.

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur, qui figure à la section e) des notes annexes propres au Fonds, présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015. Les instruments financiers du Fonds classés par catégorie se trouvent à la section f) des notes annexes propres au Fonds.

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes au 30 juin 2016 (non audité)

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts au comptant. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de participation. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important. Se reporter à la section g) des notes annexes propres au Fonds.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

a) Constitution du Fonds

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 30 décembre 2014 (la « Déclaration de fiducie »). Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

b) Frais de service

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

c) Émission et rachat de parts

Au cours des périodes closes les 30 juin 2016 et 2015, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

	Série A	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Parts en circulation, au début	1 436 244	15 000
Émission de parts rachetables	293 763	914 513
Rachat de parts rachetables	(92 974)	—
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	14 290	1 547
Parts en circulation, à la fin	1 651 323	931 060

	Série F	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Parts en circulation, au début	3 373 082	500
Émission de parts rachetables	948 507	2 099 498
Rachat de parts rachetables	(293 484)	(27 290)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	49 986	4 568
Parts en circulation, à la fin	4 078 091	2 077 276

d) Transactions entre parties liées

Au 30 juin 2016, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 2,2 % dans le Fonds (12,6 % au 31 décembre 2015).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Le gestionnaire a versé 84 840 \$ (30 juin 2015 – 17 133 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2016, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 45 052 \$ (35 447 \$ au 31 décembre 2015).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

e) Hiérarchie de la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, selon une hiérarchie de la juste valeur présentée à la note 3, au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

Actifs financiers à la juste valeur au 30 juin 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	48 790 990	—	—	48 790 990
	48 790 990	—	—	48 790 990

Actifs financiers à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Placements				
Titres de participation	41 717 381	—	—	41 717 381
	41 717 381	—	—	41 717 381

f) Instruments financiers par catégorie

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 30 juin 2016 :

Actifs	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres de participation	48 790 990	—	48 790 990
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	1 297 780	1 297 780
- Souscription à recevoir	—	151 682	151 682
- Dividendes courus	—	138 905	138 905
Total	48 790 990	1 588 367	50 379 357

Passifs	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Charges à payer	—	52 103	52 103
- Montant à payer à des courtiers en placement	—	790 769	790 769
- Rachats à payer	—	32 255	32 255
Total	—	875 127	875 127

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des instruments financiers du Fonds, par catégorie, au 31 décembre 2015 :

Actifs	Actifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Prêts et créances (\$)	Total (\$)
- Titres de participation	41 717 381	—	41 717 381
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	1 245 140	1 245 140
- Souscription à recevoir	—	117 195	117 195
- Dividendes courus	—	62 878	62 878
Total	41 717 381	1 425 213	43 142 594

Passifs	Passifs financiers initialement à la juste valeur par le biais du résultat net (\$)	Autres passifs financiers (\$)	Total (\$)
- Charges à payer	—	43 673	43 673
Total	—	43 673	43 673

g) Gestion du risque

Risque de crédit

Au 30 juin 2016, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

	30 juin 2016 (%)	31 décembre 2015 (%)
P1/P2	11,9	10,8
P2	57,8	49,3
P2/P3	17,0	22,6
P3	10,0	14,3

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015 :

30 juin 2016	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Montant à payer à des courtiers en placement	790 769	—	—
Charges à payer	—	52 103	—
Rachats à payer	32 255	—	—
31 décembre 2015	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Charges à payer	—	43 673	—

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes propres au Fonds au 30 juin 2016 (non audité)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucun placement en instruments de créance qui était exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

Devise	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dollar américain	1,4 %	1,6 %

Au 30 juin 2016, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,01 % (0,02 % au 31 décembre 2015).

Risque de prix

Au 30 juin 2016, environ 98,6 % (96,8 % au 31 décembre 2015) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de participation et des actions privilégiées. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 2 439 550 \$ (2 085 869 \$ au 31 décembre 2015).

h) Imposition

Le Fonds a un montant de 293 245 \$ au titre des pertes en capital nettes qui peut être porté en réduction des gains en capital des exercices futurs (293 245 \$ au 31 décembre 2015).

Lysander Funds



100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario)
L4B 1J8

www.lysanderfunds.com